



# BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 13 – Semaine du 27 au 31 mars 2023

## En bref

### Tunisie :

- Fitch Ratings relève la note d'émission des obligations à long terme en devises étrangères et en monnaie locale de CCC à CCC+
- La Banque mondiale prévoit une croissance de 2,3% en 2023
- Le Commissaire européen à l'économie, Paolo Gentiloni, rappelle le soutien de l'UE aux dirigeants tunisiens lors d'une visite à Tunis
- Le Président de la République française Emmanuel Macron souligne sa préoccupation quant à la situation tunisienne
- Signature d'un protocole d'accord entre la Caisse de Dépôts et Consignations et la Chambre de commerce et d'industrie tuniso-française
- Selon l'UTAP, 70% des exploitations céréalières sont touchées par la sécheresse
- Le stress hydrique menace la croissance de l'économie tunisienne

### Libye :

- La NOC signe un contrat avec l'entreprise américaine Honeywell pour la construction d'une raffinerie dans le sud
- Inauguration du dernier complexe industriel du groupe Al-Sahl Holding
- Un nouveau Boeing 737 est arrivé à l'aéroport de Misrata

### LE CHIFFRE À RETENIR

70%

La proportion d'exploitations céréalières touchées par la sécheresse.

## Tunisie

- **Fitch Ratings relève la note d'émission des obligations à long terme en devises étrangères et en monnaie locale de CCC à CCC+**

**Fitch Ratings corrige une erreur réalisée lors de la dernière notation, du 1<sup>er</sup> décembre 2022, afin de rehausser la note des obligations à long terme en devises étrangères et en monnaie locale de CCC à CCC+.** L'agence de notation n'a pas souhaité attendre la prochaine révision prévue le 9 juin 2023, du fait de l'importance du changement sur la solvabilité tunisienne. Parmi les facteurs potentiels d'amélioration de cette note à l'avenir, Fitch Ratings mentionne (i) l'engagement sur la mise en œuvre des réformes dans le cadre du programme FMI et (ii) la maîtrise du risque de change *via* la préservation des réserves de devises étrangères.

- **La Banque mondiale prévoit une croissance de 2,3% en 2023**

**Dans son bulletin de conjoncture de printemps 2023 sur la Tunisie, la Banque mondiale table sur une croissance réelle du PIB (prix du marché constants) de 2,3% en 2023, après 2,5% en 2022.** Cette estimation se base sur la croissance des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2022, durant lesquels les incertitudes autour des prix des matières premières et des conditions de financement budgétaire étaient similaires à la conjoncturelle actuelle. La Banque mondiale conditionne toutefois son estimation à (i) la mise en œuvre des réformes fiscales prévues dans la loi de finances 2023, dont la réforme des subventions ; (ii) l'établissement de réformes en faveur de la concurrence ; (iii) la finalisation d'un accord avec le FMI avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2023 et (iv) la

conclusion d'accords de financement supplémentaires pour couvrir les besoins extérieurs et budgétaires manquants. Si ces conditions ne sont pas remplies, la Tunisie connaîtrait selon la Banque mondiale une croissance bien moindre et serait susceptible d'être confrontée à une pénurie de devises, un rationnement des importations et à une dépréciation du dinar.

Dans le cadre de réalisation des hypothèses retenues par la Banque mondiale, **la Tunisie verrait son déficit du compte courant s'établir à 8% (contre 8,5% en 2022), son déficit budgétaire à 4,6% du PIB (contre 6,6% en 2022), sa dette publique à 76,1% du PIB (contre 79,3% en 2022).** Cela étant, ces améliorations ne doivent pas masquer une situation budgétaire toujours tendue, avec des besoins de financement en hausse, à 14,9% du PIB (contre 12,5% en 2022), du fait d'importants amortissements liés aux échéances de dette au 2<sup>e</sup> semestre 2023. En plus des importants remboursements au titre du principal de la dette, les charges d'intérêts augmenteraient de 17%, s'établissant alors à 3,2% du PIB (contre 3,1% en 2021), à cause de l'augmentation de l'encours de la dette et de la hausse des taux d'intérêt.

Dans les prochaines années, la Banque mondiale prévoit, *modulo* la réalisation des réformes et le bouclage des besoins de financements, une accélération de l'activité économique ainsi qu'une stabilisation budgétaire. **La croissance pourrait s'établir à 3% en 2024 et 2025, tandis que la dette publique diminuerait pour atteindre 72,3% en 2024 puis 68,7% en 2025.**

- **Le Commissaire européen à l'économie, Paolo Gentiloni, rappelle le soutien de l'UE aux dirigeants tunisiens lors d'une visite à Tunis**

**Paolo Gentiloni, commissaire européen à l'économie, s'est rendu à Tunis du 26 au 28 mars pour traiter de la situation économique et financière avec le Président de la République, la Cheffe du Gouvernement, le Ministre de l'Economie, le Ministre des Affaires étrangères et le Gouverneur de la Banque centrale.** Dans [son communiqué officiel](#), le Commissaire rappelle le soutien de l'UE à la Tunisie, qui pourrait se matérialiser sous forme d'une aide macrofinancière supplémentaire en cas de signature d'un accord avec le FMI. S'il promet que « *la Tunisie ne sera pas laissée seule* » et salue les « *contacts qui ont été renoués entre la Commission et les autorités tunisiennes* », il mentionne explicitement l'attachement européen « *aux valeurs de la démocratie, de l'inclusion et de l'état de droit* ». De son côté, le Ministre des Affaires étrangères, Nabil Ammar, a plébiscité le partenariat stratégique entre la Tunisie et l'UE, tout en appelant cette dernière à une meilleure compréhension des dynamiques sociales et économiques que traverse la Tunisie.

- **Le Président de la République française Emmanuel Macron souligne sa préoccupation quant à la situation tunisienne**

En marge du sommet européen du 24 mars, le Président de la République française, Emmanuel Macron, s'est montré préoccupé à propos de la situation politique et économique tunisienne : « *En Tunisie, la très grande tension politique, la crise économique et sociale qui sévit en absence d'accord avec le Fonds monétaire international, (sont) très préoccupantes* ». La « *pression migratoire accrue sur l'Italie et l'Union européenne* » qui en découle doit être jugulée *via* une action européenne selon le Président, dont les propos sont partagés par

la Présidente du Conseil italienne, Giorgia Meloni. Cette dernière, craignant « *une vague migratoire objectivement sans précédent* », soutient les missions diplomatiques franco-italiennes et européennes afin de convaincre les autorités tunisiennes de conclure le plus rapidement possible un accord avec le FMI.

- **Signature d'un protocole d'accord entre la Caisse de Dépôts et Consignations et la Chambre de commerce et d'industrie tuniso-française**

**La directrice générale de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), Néjia Gharbi, et le président de la Chambre de commerce et d'industrie tuniso-française (CCITF), Khelil Chaibi, ont signé le 28 mars un protocole d'accord au siège de la CCITF.** Ce protocole engage les deux parties dans l'identification d'actions de coopération. L'accord se décline en trois axes : (i) déterminer les secteurs d'intérêt commun ou stratégiques comme l'innovation et l'entrepreneuriat (notamment féminin), contribuer aux programmes et politiques liés aux infrastructures économiques et sociales, la transition écologique et énergétique et participer activement à la mise en place de programmes de développement territorial, dont l'aménagement urbain ; (ii) favoriser le déploiement d'instruments financiers ; et enfin (iii) promouvoir la coopération technique.

- **Selon l'UTAP, 70% des exploitations céréalières sont touchées par la sécheresse**

L'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP) alerte sur les répercussions de la sécheresse sur la récolte céréalière de cette année. Selon eux, la production devrait connaître une baisse de l'ordre de 70% par rapport à l'année dernière. En effet, 70% des exploitations céréalières, soit près de 800 000 hectares, sont touchées par la sécheresse, principalement dans les gouvernorats de Beja, Jendouba, Kef, Siliana, Zaghouan, Kasserine ou

encore Kairouan. La Tunisie connaît actuellement une des sécheresses les plus importantes depuis plusieurs années en raison du manque de pluies qui affecte le pays depuis plusieurs mois. L'UTAP réalise l'inventaire des zones touchées afin de lancer les procédures liées au rééchelonnement des prêts aux agriculteurs et d'obtenir l'indemnisation nécessaire du Fonds des catastrophes naturelles. Cette baisse significative de production devrait conduire à une hausse des importations de céréales dans les prochains mois pour assurer la sécurité alimentaire du pays.

- **Le stress hydrique menace la croissance de l'économie tunisienne**

**La Tunisie, qui connaît une forte sécheresse depuis quelques mois, est exposée à un fort stress hydrique, qui pourrait engendrer une baisse de -0,3% à -0,4% de la croissance du pays en 2023 selon l'économiste Ridha Ckhondali.** En effet, les dernières mises à jour du ministère de l'agriculture indiquent que le taux de remplissage des barrages tunisiens se situe actuellement seulement à 32,1%. Le déficit pluviométrique, qui a atteint plus de 50% entre septembre 2022 et la mi-mars 2023, est la principale raison de la baisse de près d'un 1 Md m<sup>3</sup> des réserves en eau des barrages cette année selon le directeur général du Bureau de la Planification et des équilibres hydrauliques au ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Hamadi Habaieb. Des restrictions régulières, annonçant l'état de sécheresse sont déjà mises en place dans plusieurs villes du pays.



 Libye

- **La NOC signe un contrat avec l'entreprise américaine Honeywell pour la construction d'une raffinerie dans le sud**

Dans un contexte de hausse du cours mondial du pétrole et du prix des carburants, les autorités libyennes ambitionnent une autosuffisance en carburant. Ainsi, le président de la NOC Farhat Ben Gdara a annoncé le 26 mars 2023 que des opérations d'installation d'une raffinerie de pétrole dans le sud commenceront d'ici 3 ans. **En ce sens, un contrat a été signé entre Zallaf Libyan Oil & Gas Company, filiale à 100% de la NOC.** Le projet, dont le montant s'élève à 500 voire 600 MUSD, ambitionne de traiter environ 30 000 barils de pétrole brut par jour afin de produire des produits pétroliers variés dont 1,4 M litres d'essence par jour et 1,1 M litres de diesel par jour. Elle produira également du gaz domestique, du carburant pour l'aviation, du gaz de pétrole liquéfié (GPL) à usage domestique et industriel, du combustible pour la production d'électricité et de l'asphalte. Selon le dirigeant de la NOC, l'entreprise Honeywell mettra en œuvre des solutions technologiques intelligentes dans les installations pétrolières et gazières pour les processus de condensation, de recyclage, la conversion des émissions de gaz en produits de base et pour leur acheminement vers des centrales électriques.

- **Inauguration du dernier complexe industriel du groupe Al-Sahl Holding**

**Le Premier ministre libyen basé à Tripoli, Abd Alhamid Aldabaiba,** accompagné du ministre de l'Économie et du Commerce, Mohamed Al-Hwej, du ministre de l'Industrie et des Minéraux, Ahmed Abu Hisa, du chef de l'Union générale des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture libyennes, Mohamed Al-Raied, et du chef de l'Union de

l'industrie libyenne, Rashid Swani, **a inauguré le 20 mars le complexe industriel du groupe Al-Sahl Holding dans la zone industrielle d'Al-Sayeh, au sud de Tripoli.** Ce site, qui est désormais le plus grand en Libye, comprend plus de dix usines et emploie plus de 3 000 employés et producteurs libyens qui ont été formés et qualifiés par des ingénieurs et des experts étrangers dans les domaines du contrôle automatique, de la fabrication de produits alimentaires, du contrôle de la qualité et de l'entretien des équipements et des machines. Il contient des usines de production de fourrage, de riz, de farine, de semoule, de pâtes, d'huile de cuisson, de couches pour bébés, de confiserie et de sucre.

- **Un nouveau Boeing 737 est arrivé à l'aéroport de Misrata**

**La compagnie aérienne privée Libyan Express Air Company a reçu le 29 mars son premier avion Boeing 737 à l'aéroport de Misrata.** L'appareil a une capacité de 120 passagers et commencera à opérer ses vols vers et depuis les aéroports libyens et internationaux. L'activité de Libyan Express Air se limitait auparavant au transport de malades et à des vols privés. Elle cherche désormais à se développer sur le marché libyen, de plus en plus concurrentiel et étendu.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye  
Rédacteurs : Adil Rais, Assia Farah Benbahria, Joachim Febrer, Ivan Potier

**Pour s'abonner :**

[adil.rais@dgtresor.gouv.fr](mailto:adil.rais@dgtresor.gouv.fr)

Crédits photo :

©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>